

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 656

Artikel: Alimentation : en amont de l'assiette
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013253>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

656 Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 656 21 octobre 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Catherine Dubuis
Gil Stauffer

La faim et les moyens

Journée de l'alimentation. Donc journée de la faim. Une terre qui produit largement de quoi nourrir tous ses habitants et qui pourtant laisse sur sa faim un homme sur cinq. Déséquilibre tragique entre les besoins vitaux et la production, la distribution de la nourriture.

Maintenant nous le savons: ces visages émaciés, ces regards fixes, ces membres étiolés, ces ventres vides et paradoxalement gonflés — toute cette iconographie de la faim que nous transmettent les médias — ne sont pas une fatalité.

Les causes de cette situation scandaleuse sont d'ordre économique et social; encouragement des exportations au détriment des besoins locaux, utilisation des aliments de base comme le soja et les céréales pour nourrir le bétail de boucherie — six kilos de grain pour un kilo de viande — répartition inégale des terres cultivables, transports et stockage insuffisants.

Journée de l'alimentation. Les Nations Unies pensent à un nouveau droit de l'homme: le droit à une alimentation suffisante; comme si sans celui-là les autres ont jamais eu un sens quelconque. Le président Honegger a fait une déclaration radiotélévisée, comme pour le 1^{er} août ou la journée de l'Europe. La faim serait-elle déjà une institution? On aurait pu attendre un peu plus des autorités d'un pays qui croule sous les calories.

A Lausanne des organisations de paysans, de consommateurs, d'écologistes, de tiers-mondistes ont invité à un forum; le sort de l'agriculture suisse, notre manière de manger et la protection de l'environnement ont été mis en relation avec le scandale de la faim. La balle est maintenant dans notre assiette.

Toutes ces manifestations doivent favoriser une

prise de conscience. Y parviendront-elles? L'estimation est difficile, mais le bruit est toujours préférable au silence. Au-delà de la connaissance des faits reste posée la question des possibilités d'action. C'est la tragédie des grandes causes que de laisser l'individu impuissant: les mécanismes sont si lourds, l'événement si lointain, la responsabilité si diffuse...

L'action concrète, personnelle reste pourtant possible. Elle n'a certes pas le brillant et la cohérence du discours intellectuel; elle est modeste, désespérément modeste parfois, mais elle engage ceux qui s'y lancent.

La coopérative d'alimentation Radevil, créée à Genève ce printemps, illustre ces possibilités d'action: projet concret qui vise à changer les rapports entre consommateurs et producteurs, à recréer la transparence des conditions sociales et techniques de production. Mettre en contact direct celui qui produit et celui qui consomme, c'est refuser l'anonymat et les circuits occultes de l'alimentation; c'est refuser de digérer en bonne conscience tout en s'indignant de la misère et de l'injustice.

J. D.

N.B. Adresse utile: Radevil, c/o Lachal, 27, route de la Gare, 1242 Satigny.

ALIMENTATION

En amont de l'assiette

D'un scandale à l'autre, les consommateurs ont appris à se méfier de ce qui tombe dans leur assiette. Saine préoccupation, dûment entretenue par toutes sortes de livres plus ou moins sérieux, au titre délibérément inquiétant: «Le festin empoisonné» (Rapport Nader, 1970), «L'alimentation suicide» (Gerald Messadié, 1973), «Bon appétit,

SUITE ET FIN AU VERSO

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

En amont de l'assiette

Messieurs» (Cohen et Lourbet, 1976). Bref, si nous n'y prenons garde, l'assassin s'invite à notre table, à la maison comme au restaurant.

Mais il ne suffit pas de tirer l'alarme. Il faut pousser un peu l'analyse, chercher pourquoi et comment la nature, réputée bien faire les choses, nous livre désormais des produits engendrant à juste titre la méfiance.

Bref, il faut remonter en amont de l'assiette, pas seulement jusqu'au magasin ou à l'entrepôt de gros, ni même jusqu'à l'usine de transformation ou de conditionnement, mais plus haut encore, tout au haut, au niveau de la production agricole et de ses facteurs.

LES «CONTRAINTEES»

Alors on retrouve la source des problèmes, ceux qui mettent en danger les revenus des producteurs et la santé des consommateurs. On voit tout le réseau de «contraintes» technologiques, économiques, pratiques, écologiques et légales dans lesquelles se débat l'agriculture. Comment peut-elle faire face à tant d'impératifs contradictoires à la fois? Modernisation nécessaire et endettement déjà trop lourd. Extension du domaine souhaitable et terrains hors de prix. Diminution de la charge agrochimique pour l'environnement et nécessité tout aussi vitale d'un revenu en fin de campagne.

Subventions pour la fermeture des étables et mesures pour l'encouragement de la garde de bétail en montagne. Contingentement laitier et veau blanc ici, et la faim dans le monde. Bref, un tableau fou, colorié par un dément daltonien.

Pour sortir de là, tout le monde est d'accord, il faudrait commencer par brûler toute la législation

agricole. Mais personne n'ose frotter l'allumette — pas même les militants de l'UPS et on les comprend.

Force est donc d'accommoder le système, de proposer des améliorations, assez réelles pour apparaître comme de véritables alternatives. Il en existe, même en Suisse: lutte intégrée, production biologique, modification des habitudes d'alimentation, payements directs, prix différenciés, limitation des importations de fourrages, lutte contre la spéculation foncière.

De tout cela, des fausses contraintes comme des alternatives possibles, le Parti socialiste suisse — mais oui — parle dans un excellent dossier, préparé par Rudolf Strahm, ingénieur-chimiste ETS de formation et vulgarisateur de vocation. On se souvient de son petit bouquin «Pays industrialisés - pays sous-développés», avec des schémas sur la page de gauche et des documents en face pour les expliquer et les commenter. Même présentation, graphiquement beaucoup plus soignée et imaginative encore, pour le nouveau dossier du PSS, intitulé «Chemie im Kochtopf» et actuellement en cours de traduction.

Fondamental.

Rien d'autre à en dire.

COURRIER. DES LOBBIES SANS FREINS

Ecole et économies

«Des lobbies sans freins» (DP 655, page 1)... Il y a probablement des endroits en Suisse romande où on est plus sensible que d'autres à certaines critiques. Mais je pense que d'autres lecteurs préoccupés par la situation de l'école auront eu, en abordant le dernier tiers de cet article, l'impression de vivre la fable du pavé de l'ours.

De manière générale, dans le secteur scolaire comme dans celui des dépenses sociales, pour

lequel l'auteur plaide fort justement, il me semble que la tendance est plutôt à l'économie. Je ne m'étendrai pas sur le volume (!) des crédits (en temps et en argent) alloués à la formation des enseignants chargés d'appliquer prochainement les nouvelles méthodes que le Département de l'instruction publique du canton de Vaud a choisies; ni sur la suppression des cours à option dans le canton de Neuchâtel; ce sont des sujets que d'autres sont certainement plus à même de traiter que moi. Je citerai un exemple tout récent.

Dans la commune où je réside, on vient d'enterrer un projet de construction scolaire à cause de son coût trop élevé. C'est vrai que la somme prévue représentait une part assez impressionnante du budget communal. Mais ce ne sont pas les enseignants qui avaient réclamé une salle omnisports de mille places, ni un parc à voitures où chacun aurait pu placer trois ou quatre voitures... Cela concernait plutôt les sociétés locales qui, à la différence des écoles, regroupent essentiellement des personnes en âge d'aller aux urnes.

Il n'empêche: tous ces investissements étaient mentionnés sous la rubrique «Ecole» et, une fois de plus, «l'affaire» a renforcé l'idée que ce sont les écoles qui coûtent le plus (tout en ne rapportant rien...).

Faut-il vraiment que dans «Domaine Public», on embouche ces trompettes-là?

Quant à placer les enseignants entre les «rois du béton» et les «princes de la santé», il me semble que c'est simplement témoigner d'une information très lacunaire!

S. C.

Réd. *Démonstration implacable d'un cas particulier où l'Ecole fait les frais d'une volonté démagogique d'«économies». Dont acte.*

Il reste que l'appétit des institutions qui ont pignon sur rue doit être contrôlé de près. Y compris l'école. Mais qui contrôlera, par quels canaux, comment? C'était la question que posait le petit